



LE MAGAZINE DE VOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SOMMAIRE

3

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Aux côtés des entreprises, plus que jamais !

5

À LA UNE

- 3 questions à Jean-Pierre Gaumet sur les orientations stratégiques de l'AFT

7

L'ACTU

- La Minute Cash, la nouvelle websérie d'USP Valeurs

- Succès pour le rendez-vous du Transport et de la Logistique Éco-Responsables

- Un nouveau site sur la toile pour le CNR

- TPMR : des acteurs importants se fédèrent au sein de l'OTRE

15

EN RÉGION

- Promotion de la profession du Transport et de la Logistique en Normandie

- Signature d'une convention sociale en Nouvelle Aquitaine

17

EN ENTREPRISE

- Une première mondiale, Noblet propose des aspiratrices excavatrices au gaz

- La STAF représente les transporteurs routiers lors de la fête nationale

19

ILS NOUS ACCOMPAGNENT

- Klésia : retour sur le Big Tour 2020

- Campus Promotrans recrute les experts de demain

Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) : des acteurs importants se fédèrent au sein de l'OTRE

Depuis plusieurs années, le transport de voyageurs prend une place de plus en plus importante au sein de l'OTRE. Ce conseil de métier poursuit son développement sous l'impulsion de son nouveau président, Guillaume Bruneau, directeur de [la société de Ruban Bleu](#) et de [Frédéric Domenge](#), coordinateur du conseil métier.

Ces dernières années, les travaux du conseil de métier ont permis de mettre en lumière les spécificités d'une activité en plein développement au sein de l'OTRE : Le Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR). Les entreprises adhérentes représentent à ce jour près de 7000 salariés, un poids très significatif dans le secteur.

Jean-François Pech, président de [MyMobility](#), leader du marché et Béatrice Grandjean, à la tête d'une PME, [Holias Transport](#), ont tous deux permis, par leur implication, de porter les jalons de la création d'une commission dédiée qui regroupe à ce jour une grande partie des principaux acteurs.

Béatrice, Jean-François, vous êtes tous les deux des acteurs du secteur TPMR, avec une ETI qui compte 3500 chauffeurs, My Mobility et une PME, qui en compte 40, Holias. D'où vient cette volonté commune de la création de ce groupe de travail ?

Nos entreprises MyMobility et Holias Transport sont adhérentes de l'OTRE de longue date. Etant géographiquement voisins, nous avons appris à nous connaître et avons entretenu des relations étroites notamment sur le référentiel de formation au sein de l'OPTL où nous représentions l'OTRE.

Nous avons aussi été leaders avec l'appui de l'OTRE sur les demandes d'indemnisations liées à la crise Covid 19 auprès des autorités organisatrices et des Agence régionale de santé (ARS). Nous avons accepté d'être solidaires et d'être les messagers de toute une profession qui face à la crise se devait d'être entendue c'est pourquoi les problématiques actuelles ont été le facteur déclenchant de ce groupe de travail.

Même si nous demeurons des concurrents à part entière, nous avons su ensemble construire un dialogue et mener des débats face à des interlocuteurs parfois éloignés du quotidien de nos entreprises.

La création de cette nouvelle commission c'est l'occasion pour nous tous, de mettre en commun nos idées, d'échanger sur des problématiques réelles

impactant notre activité quotidienne et de construire l'avenir futur de nos entreprises dans un contexte plus serein et adapté au climat actuel.

Peut-on dire que le secteur devait encore mieux se structurer et pourquoi ?

L'activité de transport PMR s'est développée ces 20 dernières années et tient une place à part entière dans l'activité de transport de voyageurs. Il souffre d'une désorganisation et doit mieux se structurer autour d'acteurs respectueux d'une déontologie et des normes qui encadrent la profession.

C'est aussi à nos entreprises de faire évoluer la réglementation sociale et la convention collective qui demeure inadaptée au secteur dans lequel nous évoluons.

Il est grand temps, que nous nous mettions au travail pour faire évoluer les choses.

Pourquoi avoir choisi l'OTRE pour porter cette démarche ?

Des tentatives pour fédérer le secteur ont eu lieu sans succès mais nos entreprises étaient trop « petites » face aux géants nationaux du transport par autocar et nos problématiques trop spécifiques pour être entendues.



Jean-François Pech, Président-Directeur général de MyMobility ©JF.Pech

L'OTRE qui regroupe les PME et ETI semble l'organisation adéquate pour porter nos préoccupations pour l'avenir.

De plus, nous avons pu être témoin au cours de ces dernières années, de l'engouement de nos intervenants régionaux et nationaux sur des thématiques importantes comme l'éco-taxe, la concurrence déloyale etc..

Quels seront les axes prioritaires que vous souhaitez voir porter par cette commission ?

Nos préoccupations sont multiples et certains chantiers doivent très rapidement être engagés. En cette période de rentrée scolaire et de maintien du protocole sanitaire, il convient plus que jamais d'obtenir les indemnisations demandées aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et aux ARS afin de couvrir les charges fixes et les surcoûts supportés durant cette crise. Ces mesures de soutien complémentaires au dispositif de chômage partiel et au PGE sont indispensables pour la pérennité de nos entreprises.

En second lieu, face à la pression sociale, il devient urgent pour la profession de définir un socle commun, un contrat type et ses annexes, permettant de sécuriser le « social » face à l'inadéquation actuelle de la convention collective (Groupe de travail avec DRH et juristes).

“ Nous espérons que d'autres entreprises nous rejoindront pour enrichir cette nouvelle commission ”, Béatrice Grandjean.

Un autre chantier concerne le lobbying à mener auprès des AOM sur les appels d'offres publics visant à :

- L'abandon progressif des marchés subséquents (et marchés multi-attributaires) afin de donner davantage de visibilité et de stabilité sociale.

- L'abandon des bordereaux de prix kilométriques et des décotes d'absences d'élève afin de sécuriser la prise en compte de nos charges fixes.

Mieux organisée et regroupant un grand nombre d'acteurs, la commission et l'OTRE portera un accord spécifique aux TPMR moins de 10 places relatif à l'organisation du travail.

Nous invitons donc toutes celles et ceux qui ne nous ont pas encore rejoint de saisir l'occasion de venir s'exprimer et de participer aux travaux à venir.



Béatrice Grandjean, Directrice de Holias Transport ©B.Grandjean